



1000835101

DATE DEPOT :	2010-01-28
NUMERO DE DEPOT :	8351
N° GESTION :	2007B10556
N° SIREN :	498018233
DENOMINATION :	5ASEC GROUP
ADRESSE :	19 avenue de l Opéra 75001 Paris
DATE D'ACTE :	2009/09/14
TYPE D'ACTE :	EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
NATURE D'ACTE :	

07 B 10556 *extrait certifié
à forme*
[Signature]

« 5àSec Group »

Société par actions simplifiée au capital de 18.964.963 euros

Siège social : 19 Avenue de l'Opéra, 75001 Paris
498 018 233 R.C.S. Paris

EC 14.09.09

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
EN DATE DU 14 SEPTEMBRE 2009**

G.I.C. de Paris	
M	R
23 JAN 2010	
N° DE DÉPOT <i>8251</i>	

L'an deux mil neuf, le quatorze septembre, à neuf heures,

Conformément à l'article 10 des statuts, les membres du Conseil de Surveillance de la Société 5àSec Group, société par actions simplifiée au capital de 18.964.963 €, se sont réunis au 19 Avenue de l'Opéra, 75001 Paris, sur convocation du Président du Conseil de Surveillance, monsieur Pierre Decré.

Sont présents ou représentés :

- Monsieur Pierre Decré, Président du Conseil de Surveillance,
- Monsieur Maurizio Arrigo, membre du Conseil de Surveillance, qui assiste à la réunion en conférence téléphonique,
- Madame Laurence Bouttier, membre du Conseil de Surveillance,
- Monsieur David Sztabholz, membre indépendant du Conseil de Surveillance, qui assiste à la réunion en conférence téléphonique.

Sont absents et excusés :

- ING PARCOM PRIVATE EQUITY SAS, représentée par Monsieur Denis Le Chevallier, membre du Conseil de Surveillance.

Les personnes susnommées composent la totalité du Conseil de Surveillance.

La réunion est présidée par monsieur Pierre Decré.

Le Président du Conseil de Surveillance constate que le Conseil de Surveillance réunissant le nombre de membres suffisant, conformément aux stipulations statutaires, peut valablement délibérer.

Monsieur Thierry Degroote, censeur, assiste également à la séance par conférence téléphonique.

Le Président du Conseil de Surveillance rappelle que le Conseil de Surveillance a été réuni à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Constatation de la démission de Monsieur *David* Sztabholz de ses fonctions de membres du Conseil de Surveillance ;

2. Constatation de la démission de Monsieur Olivier Bédât de ses fonctions de membre du Directoire, de Président du Directoire, de Président de la Société et de l'ensemble de ses mandats sociaux au sein des sociétés du groupe 5àSec.

3.

4. Nomination de Monsieur David Sztabholz en qualité de membre du Directoire, de Président du Directoire et de Président de la Société ;

5. Pouvoirs aux fins d'accomplissement des formalités légales.

.....

Puis le Président du Conseil de Surveillance déclare la discussion générale ouverte.

1. Constatation de la démission de Monsieur David Sztabholz de ses fonctions de membre du Conseil de Surveillance

Les membres du Conseil de Surveillance prennent acte de la démission ce jour de Monsieur David Sztabholz de ses fonctions de membre du Conseil de Surveillance pour motifs personnels.

Cette décision, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

2. Constatation de la démission de Monsieur Olivier Bédât de ses fonctions de membre du Directoire, de Président du Directoire, de Président de la Société et de l'ensemble de ses mandats sociaux au sein des sociétés du groupe 5àSec.

Les membres du Conseil de Surveillance prennent acte de la démission ce jour de Monsieur Olivier Bédât de ses fonctions de membre du Directoire, de Président du Directoire et de Président de la Société.

Les membres du Conseil de Surveillance prennent également acte de la démission ce jour, pour les mêmes motifs ci-dessus indiqués, de Monsieur Olivier Bédât de l'ensemble de ses mandats sociaux au sein des filiales de la Société (sauf exceptions prévues au sein du Protocole d'Accord Transactionnel) et au sein de la société 5àSec Managers Company.

Cette décision, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

3.

4. Nomination de Monsieur David Sztabholz en qualité de membre du Directoire, de Président du Directoire et de Président de la Société

Les membres du Conseil de Surveillance, en conséquence de la démission de Monsieur Olivier Bédât de ses fonctions de membre du Directoire, de Président du Directoire et Président de la Société, et en application des stipulations de l'article 10.2.1 des statuts de la Société, décident de nommer avec effet à compter de ce jour, et pour une durée 6 (six) ans, Monsieur David Sztabholz en qualité de membre du Directoire, de Président du Directoire et de Président de la Société.



Les membres du Conseil de Surveillance déclarent que Monsieur David Sztabholz percevra, dans le cadre de l'exercice de l'ensemble de ses mandats au sein de la Société, des honoraires calculés comme indiqué en **Annexe Unique** des présentes.

Monsieur David Sztabholz a déclaré par avance accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées et ne faire l'objet d'aucune interdiction ou incompatibilité l'empêchant d'exercer lesdites fonctions.

Cette décision, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

5. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales

Les membres du Conseil de Surveillance donnent tous pouvoirs au porteur d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités qu'il appartiendra.

Cette décision, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

.....

